

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2010

1 SUBVENTION LICENCES OFFERTES LORS DE LA JOURNEE INTER-ASSOCIATIONS

Le CM accorde une subvention exceptionnelle de 66€ au JUDO pour 2 licences enfants
(Voté à l'unanimité)

2 SUBVENTION 2010 PASSING-SHOT BAZEILLAIS

Le nombre d'adhérents ayant atteint la strate supérieure, il y a lieu de se prononcer sur le versement d'un complément de subvention de 300€ pour le club de tennis. (Voté à l'unanimité)

3 PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DROITS D'INSCRIPTIONS DES ELEVES DE SAINTE BAZEILLE AU CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL

Le CM décide d'attribuer une aide aux familles de Sainte Bazeille selon les modalités suivantes :

- 90€ par enfant de moins de 18 ans lors de l'inscription, pour un enseignement en cursus et post cursus
- 45€ par enfant de moins de 18 ans lors de l'inscription, pour un enseignement en jardin des artistes et premiers pas
- dit que cette aide viendra en déduction des droits d'inscription facturés aux familles

(15 voix pour- 2 abstentions)

4 CONVENTION AVEC L'IFAC 47

Le CM décide :

- d'accepter la convention avec l'IFAC47 afin de leur accorder le versement d'une subvention de 768,64€ pour financer l'achat de 2 auto-laveuses (20% du coût)
- d'accepter la convention avec l'IFAC pour le financement (1932,49€) d'équipements pour la mise aux normes de la

cuisine, la création d'une aire de jeux extérieurs du centre de loisirs.

- (voté à l'unanimité)

5 TARIFS LAC DE MARCACHAUD

Le CM décide de fixer le prix de l'eau comme suit :

- Usage irrigation : 0,13^e le m³

Pour les irrigants n'ayant pas utilisé la consommation minimum prévue, le forfait appliqué est le suivant :

- borne de 1,5m³= 150m³
- borne 5m³= 500m³
- borne 10m³= 1000m³
- borne 15m³=1500m³
- borne 20m³=2000m³
- borne 25m³=2500m³
- borne 40m³=4000m³

Branchement à usage domestique ayant une consommation inférieure à 250m³= 0,26€/le m³

Le tarif des charges fixes pour 2011 s'élève donc :

- borne 1, 5m³=45,74€
- borne 5m³= 152,45€
- borne 10m³=304,90€
- borne 15m³ »=457,35€
- borne 20m³=609,80€
- borne 25m³=762,25€
- borne 40m³=1219,59€

(Voté à l'unanimité)

6 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES A LA BIBLIOTHEQUE

Le CM décide d'accepter le devis de la société AC'SYS, d'un montant de 3263€ TTC, de solliciter l'aide du conseil général.

Subvention CG : 1364,50 €

Autofinancement 1364,50 €

Total	2729,00€
TVA	543,88 €
TOTAL TTC	3263,88 €

(Voté à l'unanimité)